

Le Pôle CCAS-Seniors

Depuis le 16 octobre 2023, le Pôle Seniors et le CCAS sont réunis au 1er étage de la galerie marchande des Créneaux. Découvrez un nouvel espace dédié aux solidarités.



Afin de renforcer et mieux coordonner ses actions de solidarité, la Ville de Chaville a décidé de regrouper le Pôle Seniors et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) dans des locaux entièrement rénovés par les services techniques de la Ville.

À travers ce rapprochement, la Ville entend ainsi faciliter les démarches des Chavillois rencontrant des difficultés en leur proposant **un espace unique d'accueil, d'information, d'accompagnement et d'orientation**, quels que soient leur situation ou leur âge. Ce nouvel espace qui accueille également la référente handicap de la Ville et les permanences du service Logement a aussi vocation à fédérer et à développer les synergies entre des équipes pluridisciplinaires pour mieux accompagner les parcours de vie des habitants.



Le CCAS et le Pôle Seniors sont désormais installés au 1^{er} étage de la galerie marchande des Créneaux. Ils sont accessibles depuis le 22 rue de la Fontaine Henri IV ou avenue Roger Salengro (ascenseurs et accès PMR).

*Pour joindre le CCAS ou le Pôle Seniors, composez le **01 41 15 40 87**.*

Horaires d'ouvertures :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
MATIN	8h30-12h	Fermé	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h
APRÈS-MIDI	13h30-17h	13h30-17h	13h30-17h	Fermé	13h30-16h30

Le CCAS, moteur de l'action sociale

Véritable cheville ouvrière de la politique sociale et de solidarité portée par la Ville, le Centre Communal d'Action Sociale constitue **l'interlocuteur privilégié et de proximité des habitants rencontrant des difficultés sociales ou financières**.

Pour ce faire, des travailleurs sociaux proposent **des accompagnements personnalisés** visant à améliorer leurs conditions de vie quotidienne et à faire face à des difficultés passagères. Le CCAS est également **la porte d'entrée pour toutes les démarches en lien avec le handicap** : dossier MDPH, allocation adulte handicapé, inclusion scolaire... Enfin, le CCAS est fortement investi dans **la lutte contre les violences faites aux femmes**. Avec ses partenaires locaux, il mène un important travail de repérage, d'écoute et d'informations des femmes afin de les accompagner au mieux dans leurs démarches.



Permanences du service Logement

À compter du 9 novembre 2023, des permanences du service logement se déroulent **tous les jeudis matin** (excepté pendant les vacances scolaires) **de 9h à 12h sur rendez-vous** dans les locaux du CCAS/Pôle Seniors.

Rendez-vous par téléphone au 01 41 15 47 85 (répondeur service logement) ou par mail : logement@ville-chaville.fr



Le Pôle Seniors, acteur du bien

vieillir

Avec l'allongement de l'espérance de vie, la perte d'autonomie peut devenir une préoccupation. Pour les aider, le Pôle Seniors de Chaville accompagne les aînés dans leurs démarches et déploie aujourd'hui un large panel de services destinés notamment à favoriser leur maintien à domicile : **portage de repas, téléassistance, transport accompagné, visites de convivialité...**



Il peut aussi les orienter vers **le service de soins infirmiers à domicile** (GCSMS ancien SSIAD) et/ou les services d'aide à la personne, pour la réalisation de certains gestes de la vie quotidienne. Face à des situations parfois complexes et difficiles nécessitant des solutions adaptées et personnalisées, le Pôle Seniors pilote la coordination gériatrique avec les acteurs médico-sociaux du territoire.

Le Pôle Seniors propose chaque année **un programme de prévention/santé et bien-être**. L'ensemble de ces ateliers mis en place contribue à lutter contre l'isolement et à favoriser le lien social et maintenir la santé physique et mentale.

Référent handicap

Ce professionnel apporte **un accompagnement spécifique aux adultes et enfants porteurs de handicap** afin de favoriser leur inclusion.

L'objectif de cet accompagnement est de soutenir les personnes dans leurs démarches de la vie quotidienne et de proposer également **une aide à la réalisation des dossiers MDPH**. Son rôle est aussi de coordonner les acteurs locaux pour rechercher des solutions adaptées et mettre en place des actions de sensibilisation.



VILLE DE
CHAVILLE

VILLE DE CHAVILLE

1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

☎ 01 41 15 40 00

🕒 Horaires

08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30

Fermeture le mardi matin

Vendredi fermeture à 16h30

Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS

